

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

FR95 - CHEMISE HAUTE VISIBILITÉ BIZFLAME 88/12 FR



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat III) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN ISO 11612 (A1+A2, B1, C1, F1) (2015)

EN ISO 20471 Classe 3 (2016)

NFPA® 70E (2018)

NFPA® 2112 (2018)

ASTM F1506

ASTM F1959/F1959M-12 (ATPV 9 cal/cm² (HAF 75.6%)) (2013)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

2777/18430-02/E00-00

Publié par : SATRA Technology Europe Ltd

Bracetown Business Park, Clonee, Dublin 15, D15 YN2P, Ireland (NB: 2777)

Signé pour et au nom de Portwest



Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 2026-02-06